



LES SEPT TRIBUS

du réseau Galaxie

Sept tribus
régissent
l'existence sur une
lointaine planète.
Elles sont
connectées grâce
au réseau Galaxie.
La confidentialité et
la sécurité sont
devenues
d'importants
enjeux. Cela
marquera-t-il la fin
de l'existence
paisible des tribus
ou le début d'une
nouvelle ère ?

Les sept tribus du réseau Galaxie

I. Au début

Au fin fond des régions inexplorées où les cartes n'indiquent rien d'autre que l'espace, il existe une petite planète bien vivante et dynamique.

Cette histoire n'a ni début ni fin. Chacun choisit ce moment de vie à partir duquel on regarde en arrière ou au contraire on se projette. L'histoire est si ancienne qu'elle a commencé il y a de nombreuses années et qu'elle se poursuit aujourd'hui.

II. Le réseau Galaxie

Une partie essentielle des vies de bon nombre d'individus de la planète est le réseau Galaxie (les locaux l'appellent Internet) qui a été inventé par un groupe de personnes très ingénieuses. Il permet de connecter l'ensemble des tribus au sein d'un réseau de communications à l'échelle de la planète, sans contrôle, sans censure, ouvert et libre.

Sept tribus régissent son existence. Chacune a sa propre identité et son propre nom : ALAC, GAC, SSAC, IPC, BC, NCSG, RySG/RrSG.

Tout le monde a besoin de domaines pour l'utiliser.

III. Confidentialité v. Sécurité (CvS)

Les années suivant sa création, le réseau galaxie a prospéré et s'est développé de manière exponentielle. Chaque individu y était connecté et adorait l'utiliser. Pour beaucoup, il s'agissait d'une entité vivante à tel point que lorsqu'ils rêvaient, ils utilisaient le mot Internet pour faire référence au réseau Galaxie.

Après avoir profité du réseau Galaxie pendant des siècles, certains utilisateurs commencent à se soucier de l'omniprésence du réseau. Il est partout. Des questions telles que *Comment et par qui les informations personnelles de mon domaine sont-elles utilisées ?* et *Est-il trop ou pas assez sécurisé ?* ont commencé à se poser. Cette situation a créé un certain malaise au sein des tribus. Les dirigeants des tribus se sont réunis par le passé afin d'aborder des sujets liés à Internet. Ils utilisaient alors le cadre PDP, dont l'efficacité et l'efficience font débat.

Ils se réunissent de nouveau afin d'échanger sur la confidentialité et la sécurité (CvS) des informations personnelles associées à chaque domaine. Cette fois-ci, c'est le cadre EPDP, qui reprend les mêmes éléments que le

Les sept tribus du réseau Galaxie

PDP avec des procédures différentes visant à accélérer l'obtention des résultats, qui sera utilisé.

Ces réunions sont appelées ATLAS en référence au géant de la mythologie grecque qui portait sur ses épaules le poids de toutes les informations stockées dans le nuage.

IV. Rencontre rapprochée

Chaque dirigeant des tribus et leurs tribus se sont préparés à la rencontre. En fait, ils y pensent tellement qu'ils se l'ont imaginée en boucle avant le début de l'événement. Ils ont également tous lu et étudié le contexte historique [1]. C'est fondamental pour comprendre l'ensemble de l'étude.

Les dirigeants savent que leur peuple doit comprendre, s'intéresser à la position de leur unité constitutive en matière de CvS et la soutenir. Ils sont prêts à échanger leurs idées.

Le réseau Galaxie pose certains défis aux participants de l'ATLAS. Les populations des tribus ont des opinions divergentes. Certaines n'ont pas le même concept de CvS ou sont peu enclins à envisager autre chose. D'autres ne s'y intéressent pas vraiment, ou soutiennent les positions d'autres tribus.

Les attentes sont élevées ! C'est parti...

Le jour de la réunion, le temps est dégagé et froid. On se croirait presque à Montréal, Canada, sur la planète Terre, en novembre. Chaque tribu est présente et prête, représentée par ses ambassadeurs.

Votre mission, comme vous avez choisi de l'accepter, a plusieurs volets. Lors de l'ATLAS III, on vous donnera les différents points de vue des sept tribus. Vous serez affecté à des groupes représentant chacune des tribus. Vous vous rassemblerez tous lors de séances plénières afin de vous concentrer sur les questions de fond et la mise en pratique. Après chaque séance plénière, se tiendra une séance en petits groupes qui utilisera Les sept tribus du réseau Galaxie comme source d'information à des fins de mise en pratique plus poussée centrée sur les compétences des dirigeants. Trois parties auront recours à l'étude de cas Les sept tribus du réseau Galaxie :

1re partie : Après une séance de discussion et d'information sur le leadership et la communication, vous assisterez à une séance en petits groupes avec les membres de votre tribu afin de débattre du point de vue général de la tribu à laquelle vous êtes affecté (ALAC, GAC, SSAC, IPC, BC, NCSG, RySG/RrSG). Le but de la première séance en petits groupes est de

Les sept tribus du réseau Galaxie

préciser, de clarifier et de résumer le point de vue de votre tribu sur la base de la déclaration générale de votre tribu d'affectation et des discussions tenues au sein de votre groupe.

2e partie : Nous aborderons les sujets faisant l'objet de conflits et ceux ayant une certaine influence avant de tenir une nouvelle séance en petits groupes. Ces petits groupes seront composés de membres de toutes les tribus. L'objectif de cette séance en petits groupes est de comprendre l'ensemble des points de vue partagés par les autres tribus.

3e partie : Nous discuterons et mettront en pratique des méthodes de présence et présentation personnelles afin d'exprimer ce que l'on ressent. La séance en petits groupes suivante sera avec votre tribu originelle de la 1re partie. Le but est de préciser votre point de vue sur la base des leçons que vous avez tirées lors de la 2e partie et d'élaborer une présentation vous permettant d'aller de l'avant à l'aide des méthodes que vous avez apprises. Chaque personne aura ensuite la possibilité de présenter les recommandations de sa tribu.

[1] Contexte historique

Le 17 mai 2018, le Conseil d'administration de l'ICANN a adopté la [spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des domaines génériques de premier niveau \(gTLD\)](#) (la « Spécification temporaire ») conformément aux procédures relatives à la définition de politiques temporaires prévues dans les contrats de l'ICANN conclus avec les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement. La spécification temporaire instaure des modifications des exigences existantes prévues dans les contrats d'accréditation de bureau d'enregistrement et les contrats de registre afin de se conformer au règlement général sur la protection des données (le « RGPD ») de l'Union européenne. Après l'adoption d'une spécification temporaire, la procédure relative aux politiques temporaires prévue dans les contrats d'accréditation de bureau d'enregistrement et les contrats de registre impose au Conseil d'administration de « mettre en œuvre immédiatement le processus d'élaboration de politiques de consensus prévu dans les statuts constitutifs de l'ICANN ». De plus, la procédure prévoit que ce processus d'élaboration de politiques de consensus sur la spécification temporaire doit être mené dans un délai d'un an étant donné que la spécification temporaire ne peut rester en vigueur qu'un an à compter de sa date d'entrée en vigueur, à savoir le 25 mai 2018. La spécification temporaire expirera donc le 25 mai 2019.

Les sept tribus du réseau Galaxie

Le 19 juillet 2018, le Conseil de la GNSO [a lancé](#) un processus accéléré d'élaboration de politiques (EPDP) et [a formé](#) l'équipe responsable de l'EPDP sur la spécification temporaire relative aux données d'enregistrement des gTLD. Contrairement à d'autres PDP de la GNSO, auxquels quiconque peut participer, le Conseil de la GNSO a choisi de limiter la composition de cet EPDP, principalement en raison de la nécessité d'achever les travaux dans un délai relativement court et d'y affecter des ressources de manière responsable. Les groupes des représentants de la GNSO, le Comité consultatif gouvernemental (GAC), l'Organisation de soutien aux extensions géographiques (ccNSO), le Comité consultatif At-Large (ALAC), le Comité consultatif du système des serveurs racine (RSSAC) et le Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC) ont chacun été invités à désigner un nombre défini de membres et membres suppléants, tel que prévu dans la [charte](#). De plus, le Conseil d'administration de l'ICANN et l'organisation ICANN ont été invités à affecter un nombre limité d'agents de liaison à cette initiative¹. Un appel à volontaires pour les groupes susmentionnés a été lancé en juillet et l'équipe responsable de l'EPDP a tenu sa première réunion le [1er août 2018](#).

L'équipe responsable de l'EPDP a publié [son rapport initial à des fins de consultation publique](#) le 21 novembre 2018. Du 21 décembre 2018 au 31 janvier 2019, l'équipe responsable de l'EPDP a examiné l'ensemble des commentaires publics reçus à l'aide de l'[outil de révision des commentaires publics \(PCRT\)](#). L'équipe responsable de l'EPDP a intégré des commentaires publics dans son rapport final lorsqu'elle estimait que cela était justifié. Le rapport, achevé et remis au Conseil de la GNSO le 20 février 2019, contient 29 recommandations ayant toutes fait l'objet d'un consensus général/d'un soutien consensuel, exception faite de deux recommandations (recommandation 2 - objectifs supplémentaires et recommandation 16 - base géographique, toutes deux qualifiées de « divergentes »). Le Conseil de la GNSO a examiné le rapport final lors de ses réunions du 14 février, du 21 février et du 4 mars 2019 (voir <https://gns0.icann.org/en/group-activities/calendar> pour de plus amples informations).

¹ Pour les besoins de cet exercice, les « tribus » mentionnées dans le présent document constituent un sous-ensemble de ces groupes fondé sur leurs positions politiques très divergentes dans l'EPDP.